

1505 (10 MARS).

Nomination par Gaston de Foix, gouverneur du Dauphiné, de Pierre Besson comme maître part^{er} de la monn^e de Crémieux.

Le 29 mai dernier passé, il avait donné à ferme la monn^e de Crémieux, vacant par le trespas de feu Enymond le Maistre, à Jehan Chahod, pour 6 années. Ce nouveau bail est fait en vertu de la démission simple et pure de Jehan Chahod. Besson fera pendant ses six années de bail 2000 marcs d'œuvre d'argent tant blanc que noyr pour le moyns (par an).

L'entérinement est du 29 avril 1506.

(Quartus liber, fol. 46 r^e à 48 v^e.)